

















LE SERVICE ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL DE LA CAF

Comment va s'organiser votre vie familiale (la garde des enfants, le logement, le budget...) ? Comment en parler avec les enfants ? Qu'est-ce que la résidence alternée ? Un travailleur social est à votre disposition et répond à vos questions, près de chez vous.

Pour une demande de rendez-vous, contactez la Caf de la Sarthe.

> Service Accompagnement familial de la Caf de la Sarthe

178, avenue Bollée au Mans - Tél.: 02 43 61 31 79 (de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30)



LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui vous permet :

- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants, avec un tiers qualifié et impartial, le médiateur familial;
- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial

> SMF - Sarthe Médiation Familiale (Inalta)

2, rue Léo Délibes au Mans Tél.: 02 43 54 87 58 sarthemediation@inalta.fr inalta.fr

Association Montjoie – Espace médiation et accompagnement familial

402, route de Bonnétable à Sargé-lès-le-Mans Tél. : 02 43 23 09 13 mediation.familiale@montjoie.asso.fr montjoie.asso.fr



> Le point justice

Le point-justice (anciennement maison de la justice et du droit) est un établissement judiciaire de proximité. Une question juridique ? Rencontrez gratuitement en Sarthe, des avocats, notaires, huissiers de justice et associations spécialisées.

10, rue Georges Bizet à Allonnes Tél.: 30 39 (service et appel gratuits) mjd-allonnes@justice.fr cdad72.org

> Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Le Cidff informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès aux droits, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité, de l'emploi, de la formation professionnelle, etc.

52 rue du Puits-de-la-Chaîne au Mans

Tél.: 02 43 54 10 37 sarthe.cidff.info



LES ASSOCIATIONS QUI PEUVENT VOUS AIDER

> Maison départementale des adolescents (Mda)

Elle accueille des adolescents et/ou leurs parents pour des demandes et besoins très variés, liés à des problématiques de santé, à des questions d'ordre scolaire, professionnel ou social. Elle accompagne l'adolescent et sa famille vers des prises en charge extérieures.

14, av. du Général de Gaulle au Mans Tél. : 02 43 24 75 74 - mda72.fr

> Udaf 72

Le Point conseil budget de l'Udaf vous conseille et répond à toutes vos questions concernant le budget. Les conseillers peuvent vous aider à trouver des solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

Place des Sablons au Mans

Tél.: 02 43 61 48 11 - esf@udaf72.fr

> Café de la famille

C'est un lieu d'écoute et de soutien à la parentalité qui anime des temps d'échanges entre parents. C'est un lieu de ressources et d'orientation pour toute question liée à l'éducation ou aux relations familiales.

1, rue Maupertuis au Mans Tél.: 02 43 16 33 22

facebook.com/cafedelafamille/

> Espace rencontre Point Soleil

Dans les cas de séparations conflictuelles, les parents peuvent être orientés vers un espace rencontre. C'est un lieu neutre où tout parent pourra voir son ou ses enfants. Ce lieu est destiné aux parents qui ne résident pas avec leur(s) enfant(s) et dont la mise en place du droit de visite est difficile ou interrompue.

47, rue Mangeard au Mans

Tél.: 02 43 76 79 57 - pointsoleil72@inalta.fr



LES VIOLENCES CONJUGALES



39 19 : le numéro d'urgence violences femmes info (numéro gratuit et accessible 7/7jrs)

> Solidarité Femmes 72

52 rue du Puits-de-la-Chaîne au Mans Tél. : 02 43 78 12 75 - <u>solidaritefemmes72.fr</u>

> France Victimes 72

Cité judiciaire - 1 rue Pierre Mendès France

Tél.: 02 43 83 78 22

accueil@francevictimes72.fr

> L'APPUI 72

43, rue Paul Ligneul au Mans Tel: 02 43 14 15 44 - montjoie.asso.fr



LES SERVICES D'AIDES ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

L'aide et l'accompagnement à domicile ont pour but d'accompagner les familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou à un évènement qui désorganisent la famille ou la vie de l'enfant. Il s'agit d'un accompagnement temporaire, afin de vous soutenir dans les relations avec vos enfants, vous conseiller sur l'organisation ou l'entretien de la maison... Trois associations sont conventionnées auprès de la Caf :

> ADMR

6, rue Victor Duruy à Saint Saturnin Tél. : 02 43 72 05 00

admr72.fr

> Al'DOM

19 bis rue des Arènes au Mans Tél.: 02 43 81 30 62 aidom72.fr

> AVEC (AMAPA)

11, rue de Pied sec au Mans Tél.: 02 43 50 20 20 avec.fr



> Fonds de solidarité logement (FSL)

Le fonds de solidarité pour le logement a pour mission d'aider les sarthois :

- à l'accès au logement locatif (public et privé),
- au maintien dans le logement locatif,
- au règlement des factures d'énergie, d'eau, de téléphonie et d'internet.

Hôtel du Département - 40, rue Joinville au Mans Tél. : 02 43 54 79 12 sarthe.fr

> Action logement

Action logement a pour mission principale de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Leurs offres sont diverses : location de logements, aides à la location (dépôt de garantie, caution, garantie loyers impayés...), prêts accession, aides et prêts à l'amélioration du logement...

25, rue d'Arcole au Mans Tél. : 02 43 39 56 78 actionlogement.fr

> Faire une demande de logement social

Les bailleurs sociaux du département et leurs partenaires ont mis en œuvre un dispositif commun de gestion de la demande dont l'objectif est de simplifier les démarches d'accès au logement social. Vous pouvez réaliser votre demande de logement social via le site qui sera valable sur tout le département et sera diffusée auprès de tous les bailleurs sociaux du département et leurs partenaires.

demandelogement72.fr

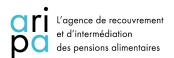


LES SITES INTERNET UTILES



Vous souhaitez des renseignements sur les aides de la Caf, rendez-vous sur <u>caf.fr</u> Même réflexe pour :

- déclarer votre changement de situation familiale, rubrique les services en ligne
- vous informer sur les aides financières : le Rsa, l'allocation de soutien familial (Asf), l'aide au recouvrement des pensions alimentaires, les aides au logement etc., rubrique **Droits et prestations**
- prendre un rendez-vous avec un conseiller Caf, rubrique **Ma Caf < Contacter ma Caf < Demandez** un rendez-vous



La Caf met en place l'intermédiation financière pour faciliter le versement de la pension alimentaire. Votre pension alimentaire n'est pas payée par l'autre parent ? La Caf peut récupérer les sommes et vous les verser. Pour plus d'informations : <u>pension-alimentaire.caf.fr</u>



Connectez-vous au site <u>monenfant.fr</u> pour connaître les différents services aux familles soutenus par la Caf et obtenir des conseils pour vous accompagner dans le cadre de la séparation.

La Caf soutient par exemple des services de médiation familiale qui peuvent vous aider à maintenir ou rétablir les relations familiales, des aides à domicile pour vous apporter soutien et conseils le temps de vous organiser ou encore différents modes d'accueil pour votre enfant.

Toutes les informations sont sur monenfant fr